



Évaluation des formations

## RAPPORT D'ÉVALUATION

### PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2020-2024

Université de Lille

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
**VAGUE E**

Rapport publié le 30/10/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Mireille Bastien, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## PRÉSENTATION

Créée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, par la fusion des trois anciennes universités lilloises (Lille Sciences et technologies - Lille 1, Lille Droit et santé - Lille 2, et Lille Sciences humaines et sociales - Lille 3), l'Université de Lille est engagée dans un processus de transformation important vers un « établissement expérimental » incluant des établissements partenaires (comme des écoles), des organismes de recherche et d'autres composantes (Facultés, écoles, instituts).

Dans la phase transitoire actuelle de mise en place de « l'établissement-cible » de 2022, l'université déploie 24 composantes de formation amenées à se restructurer en un nombre plus réduit (une dizaine) s'articulant sur des thématiques fédératrices, à même de renforcer les liens déjà importants avec les établissements partenaires (grandes écoles, organismes de recherche) et l'environnement socio-économique et culturel. L'ensemble de l'offre s'inscrit en effet dans un réseau local, national, européen et hors Europe déjà reconnu sur chacune de ces dimensions comme l'illustrent l'obtention du label I-Site Université Lille Nord Europe (ULNE) et la création récente de la plateforme U-link.

Le pilotage de l'ensemble repose sur l'interaction entre chacun des niveaux de gouvernance (niveau central, niveau composantes/laboratoires), facilitée par la mise en place d'instances opérationnelles : (i) vice-présidences déléguées (formation continue et alternance ; innovation pédagogique ; orientation-insertion professionnelle) ; (ii) charges de missions spécifiques (langues ; métiers de l'enseignement ; entrepreneuriat étudiant ; évaluation-accréditation ; learning analytics) ; (iii) directions (de l'ingénierie de formation ; de la scolarité ; de l'innovation pédagogique ; de l'orientation et de l'insertion, de la formation continue et de l'alternance ; de la vie étudiante ; observatoire de la direction des formations), auxquelles s'ajoute (iiii) le centre de Lille des langues. Des groupes de travail peuvent également être créés sur des objectifs spécifiques.

Comme dans le contrat en cours, l'offre de formation proposée pour le contrat 2020-2024, est organisée en quatre champs, structurellement liés aux quatre domaines scientifiques définis par l'établissement (Sciences humaines et sociales ; Droit-économie-gestion ; Sciences du vivant et de la santé ; Sciences et technologies) et agencés en sous-champs thématiques :

- *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales (ALLSHS) : sous-champs Humanités (Hum) ; Information, communication, culture (ICC) ; Langues et cultures étrangères (LCE) ; Sciences sociales (SS).*
- *Droit, économie, gestion (DEG) : Droit, science politique, administration (DSPA) ; Économie (Eco) ; Gestion, management (GM).*
- *Santé : Ingénierie et management de la santé (IMS) ; Formations de santé (FS) ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).*
- *Sciences et technologies (ST) : Sciences exactes et sciences de l'ingénieur (SESI) ; Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement (SVTE).*

L'offre globale de formation évolue peu en nombre de mentions de niveau licence, licence professionnelle et master. Sont ainsi offertes 195 mentions de diplômes dont 8 sont des créations et dont une trentaine est co-portée par plusieurs composantes. L'ensemble se distribue en licences générales (38), licences professionnelles (55), masters (94) et diplômes nationaux de santé : diplômes de formation générale (DFG) valant grade de licence (4), diplômes de formation approfondie (DFA) valant grade de master (4). Leur répartition dans les sous-champs de chacun des champs est la suivante :

### Champ ALLSHS : 50 mentions

- **16 licences générales** : 7 en Hum, 3 en ICC, 2 en LCE, et 4 en SS.
- **10 licences professionnelles** : 6 en ICC et 4 en SS.
- **24 masters** : 8 en Hum, 3 en ICC, 4 en LCE, et 9 en SS.

### Champ DEG : 67 mentions

- **6 licences générales** : 4 en DSPA, 1 en Eco, et 1 en GM.
- **25 licences professionnelles** : 5 en DSPA, 1 en Eco, et 19 en GM.
- **36 masters** : 15 en DSPA, 11 en Eco, et 10 en GM.

### Champ Santé : 23 mentions

- **3 licences générales** : 2 en IMS, et 1 en STAPS.
- **4 grades de licence** en FS.
- **4 licences professionnelles** : 1 en IMS, et 3 en STAPS.
- **8 masters** : 5 en IMS, et 3 en STAPS.
- **4 grades de masters** en FS.

### Champ ST : 55 mentions

- **13 licences générales** : 10 en SESI, et 3 en SVTE.
- **16 licences professionnelles** : 15 en SESI, et 1 en SVTE.
- **26 masters** : 18 en SESI, et 8 en SVTE.

## AVIS SUR L'OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE

D'une façon générale, un important travail de réaménagement ou suppression de toutes les formations en doublons, - suppression ou transfert ou création de mentions ou parcours, mise en conformité entre intitulés et contenus - a permis d'améliorer la cohérence d'ensemble de l'offre de formation, dorénavant plus lisible. Chaque mention de diplôme, qu'elle soit uni- ou inter- disciplinaire est unique et s'insère désormais dans le champ pertinent.

Le comité s'étonne que la structuration en champs et sous-champs soit reconduite à l'identique. Cette organisation pouvait se comprendre lors du bilan, l'offre de formation originelle ayant été portée par des universités distinctes. Il entend toutefois l'argument principal du maintien de cette configuration. Considérée comme un élément d'affichage et non de pilotage, elle est censée refléter la cohérence thématique entre formation et recherche. Sans nécessairement introduire de rupture improductive, il est toutefois à souhaiter que le nouvel établissement poursuive le travail d'homogénéisation intra-champs, et éclaircisse l'affichage affirmé de pluri- ou inter- disciplinarité. En effet, si l'on recense plusieurs parcours ou mentions de diplômes engagés dans cette démarche, leur mise en œuvre n'est pas toujours explicitée ou l'est peu, non seulement lorsqu'elle implique des établissements partenaires extérieurs publics ou privés comme l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) ou l'école supérieure de journalisme (ESJ) mais aussi, lorsqu'elle mobilise différentes composantes de l'établissement.

Les axes stratégiques généraux sont définis dans une dynamique temporelle se déployant au-delà du prochain contrat quinquennal (10 ans). Ils prennent appui à moyen terme (2022) sur le statut « d'établissement expérimental », dont les ambitions de formation et de recherche s'étendent largement au-delà du périmètre national et confirment l'importance déjà accordée à l'environnement socio-économique et culturel. Les axes stratégiques de formation présentés dans le bilan (formation tout au long de la vie ; réussite étudiante ; internationalisation des formations ; innovation pédagogique) sont réaffirmés. Ils se traduisent par des actions prometteuses, tels que les cursus accélérés ou étalés, les certifications universitaires de blocs de compétences, les « graduate schools » où sont prévus des enseignements dispensés en anglais pour attirer un public international, la valorisation de l'investissement pédagogique. Il conviendra de suivre la mise en place effective de ces mesures et leurs effets concrets, en particulier dans les formations à effectifs pléthoriques ou hors affichage d'excellence. Les modalités précises de réalisation technique et financière pour que l'ensemble des formations en bénéficie, sont pour le moins lacunaires et la perspective de réduction de 5 % des coûts de formation obscurcit encore le tableau.

Le lien des formations avec la recherche, signalé comme faible dans l'évaluation du bilan, sera accentué en direction des étudiants de licences générales et de masters, qu'ils soient dans des formations généralistes ou professionnelles et quels que soient les niveaux de formation. L'intention est louable. Le déploiement de cet objectif doit cependant être précisé et mis en regard avec l'hétérogénéité des forces d'appui. Le nombre d'unités de recherche, unités mixtes de recherche (UMR) et équipes d'accueil (EA), ainsi que le ratio chercheurs/enseignants-chercheurs varie considérablement d'un champ à l'autre. En effet, on dénombre 14 unités en ALLSH, 6 en DEG, 21 en Santé et 25 en ST pour un ratio respectif de 3,60 % (25/690), 8 % (28/344), 48 % (162/337) et 27 % (210/780). Le nombre d'étudiants dans chacun des champs n'étant pas fourni dans le document de présentation générale, il est impossible d'avoir une vision claire de la charge effective des composantes ou des opportunités ainsi offertes, mais le comité attire l'attention de l'établissement sur le risque de déséquilibre entre elles. Particulièrement illustrative est la mise en place d'initiatives censées « consolider la formation à et par la recherche », telles que la création de « graduate schools » dans les trois domaines d'excellence affichés (Santé ; Planète ; Numérique). Est exclue *de facto*, la plus grande partie des formations des champs ALLSH et DEG. Le comité s'interroge aussi sur les modalités de coopération entre les équipes de formation et les six écoles doctorales de l'établissement.

La dimension internationale est un objectif fortement revendiqué par l'établissement qui conjugue les efforts en direction de la formation et de la recherche. Les actions déjà réalisées sur chacun de ces volets devraient prendre de l'ampleur dans une perspective ambitieuse résumée par la formule « *A university for global transition* » dont les retombées devraient bénéficier directement à la formation. Un des objectifs prioritaires est d'accroître les flux d'échanges intra- et extra- territoriaux. L'établissement pointant lui-même la faiblesse de la mobilité sortante, des dispositifs incitatifs à destination des enseignants et des étudiants tels que l'augmentation du nombre de bourses et de leur montant, l'accroissement annoncé de modules de formations à distance devraient renforcer cette dynamique. Notons que, au-delà de dispositions d'incitation à l'apprentissage de langues étrangères, quelques formations proposent déjà certains enseignements ou un semestre en langue étrangère, parfois un parcours international dès la première année de licence, voire offrent une bi-diplomation formalisée par des conventions avec les établissements partenaires de l'étranger. L'une d'elles propose même un parcours sanctionné par un label de « master européen ». Il conviendrait cependant que les conventions sur lesquelles s'appuient ces échanges soient fournies dans les dossiers.

La culture du pilotage qualité est l'un des trois axes de travail de l'établissement. Elle se traduit par la mise en place d'une Vice-Présidence « amélioration continue » et d'une direction « aide au pilotage et qualité ». Des actions ont déjà concrétisé cette volonté, la plus effective étant la démarche de certification qualité en direction de la formation continue. Le souci de renforcer l'effectivité et l'action des conseils de perfectionnement procède de cette intention. Il conviendra cependant de veiller à la composition de ces conseils pour qu'y soient inclus des représentants du monde socio-économique et des étudiants dont il est paradoxalement peu question dans le projet d'accréditation (11 lignes sur les 44 pages du document leur sont explicitement dédiées). Par ailleurs, il est souhaitable que l'établissement veille à l'appropriation, par les équipes pédagogiques, des recommandations du Hcéres et de l'important travail de l'observatoire de la direction des formations (ODIF).

Dans l'ensemble, les formations se sont efforcées de tenir compte des recommandations formulées par le Hcéres lors de l'évaluation du bilan. L'établissement ayant déjà montré sa propre capacité d'autoévaluation aussi bien dans le dossier bilan que dans celui d'accréditation, le comité est confiant sur la prise en compte plus marquée de ses remarques, comme le laisse préjuger la liste des prochains axes de travail synthétisés en fin du document projet.

La partie suivante de l'avis sur l'offre de formation expose un certain nombre de remarques plus spécifiques aux champs.

### Champ Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales

L'existence d'un nombre important de formations pluridisciplinaires caractérise le champ ALLSHS, notamment dans les sous-champs *Humanités* et LCE. Des parcours originaux attestent de la volonté des équipes de construire des offres singulières qui décroissent l'enseignement académique, et contribuent à l'enrichissement des connaissances et compétences répertoriées dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles. La récente licence *Humanités* éponyme du sous-champ, en offre une bonne illustration. Même si l'on manque de recul sur l'insertion ultérieure des étudiants bénéficiant de cette formation, le montage complexe de ses trois disciplines majeures (histoire, lettres modernes, philosophie) et ses trois disciplines mineures (arts, langues et cultures antiques, sciences du langage) semble déjà contribuer à l'enrichissement réciproque des disciplines qui la composent. Par ailleurs, l'existence de formations conduisant à une double diplomation (e.g. master *Géographie, aménagement, environnement et développement*) ou proposant un parcours en anglais (e.g. master *Psychologie* ; master *Urbanisme et aménagement*) concourt aussi à l'attractivité de l'établissement. Notons toutefois, dans le sous-champ *Humanités*, que l'intérêt du partenariat avec l'ESJ de Lille pour deux des parcours de la licence *Lettres* manque d'arguments objectifs dans la mesure où ses modalités de mise en œuvre ne sont pas explicitées et inversement que les formations proposées par le département de sciences de l'éducation ne font état d'aucun partenariat avec celles de l'ESPE.

La cohérence interne au champ ALLSHS n'est pas optimale et se limite parfois à une simple concaténation de termes. C'est ainsi que la cohérence interne du sous-champ ICC est surtout formelle. Son fonctionnement reste largement tubulaire, chaque mention - voire parcours de mention comme dans le cas de la licence *Information-communication* - étant gérée de façon autonome par le département concerné. Par ailleurs, il semble que dans le sous-champ SS, le département « Sciences de l'éducation et de la formation des adultes » (SEFA) soit orienté dans une dynamique autarcique de fonctionnement. Toutefois, un effort appréciable a été réalisé pour clarifier l'offre de formation du champ, comme l'attestent la suppression des doublons (e.g. licence *Sociologie*) et le transfert de certaines formations vers d'autres champs (e.g. parcours *Administration territoriale* du master *Lettres* transféré en master *Science politique* du champ DEG ; LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* transféré dans le champ DEG ; ancien master *Patrimoine et musées* incorporé dans le master *Histoire de l'art*).

La pertinence thématique du champ est cependant perfectible. Il conviendrait en effet de veiller à préciser le positionnement respectif et les relations des formations d'intitulé proche et à harmoniser ces intitulés lorsqu'il s'agit de formations mutualisées. Plus particulièrement, alors qu'il est proposé une licence *Humanités*, on trouve ainsi un parcours *Humanités et sciences de l'information* en licence *Lettres* et un parcours *Humanités numériques et information, savoirs* (HISA) en licence *Information-communication* dont les conditions de mutualisation devraient être explicitées et l'intitulé harmonisé. Une certaine confusion est également introduite à la fois par le changement d'intitulé de l'actuelle licence *Sciences sociales* (sous-champ ICC), qui devient dans le projet licence *Études culturelles* et par la création *ex-nihilo* d'une nouvelle licence *Sciences sociales*. Cette nouvelle licence, qui comporte un unique parcours (Sciences économiques et sociales) vient ainsi coexister dans le sous-champ SS avec la licence *Sociologie*, qui comporte elle-même des parcours thématiquement proches, tout en revendiquant un rattachement à titre secondaire au champ DEG.

### Champ Droit, économie, gestion

Le champ DEG de l'Université de Lille présente une cohérence interne propre au domaine DEG. Il couvre de manière satisfaisante l'offre de formation correspondant à son périmètre de prédilection. Les restructurations réalisées à chacun des niveaux de formation améliorent globalement la cohérence et la lisibilité de l'offre, tout en préservant sa diversité.

Les formations de tous niveaux ont pour la plupart fait état de l'objectif d'une très large sinon pleine prise en compte des recommandations émises par le Hcéres lors de son évaluation du bilan. Cette dynamique est déjà clairement observable dans les modalités d'élaboration de la nouvelle offre de formation qui repose sur des restructurations efficaces.

Pour le prochain contrat quinquennal, l'université a fait le choix de faire évoluer son offre de formation sans pour autant introduire de rupture avec l'offre antérieure. Un important travail a été réalisé pour clarifier une offre issue d'universités distinctes (les ex-universités Lille 1, Lille 2 & Lille 3). Il s'est traduit en particulier par la suppression de formations en doublon soit par fusion, comme dans le cas des deux licences *Gestion* et des deux licences *Économie et gestion*, soit par redéploiement d'anciennes formations comme le master *Management de l'innovation* scindé en deux avec un maintien de la mention *Management de l'innovation* pour certains de ses parcours et la création de la mention *Innovation, entreprise et société* pour abriter un autre parcours. D'autres formations se sont subdivisées pour plus de lisibilité ; c'est le cas des masters *Droit privé* et *Droit public*.

Il conviendra de poursuivre cet important travail de clarification. Si les redondances sont en effet sensiblement réduites, on note que certaines formations ont encore des intitulés proches (trois licences professionnelles : LP). Il appartient aux porteurs des formations en LP de s'assurer de l'adéquation entre le contenu des diplômes, leur finalité et leur intitulé.

Dans une telle dynamique, il conviendrait de porter une attention particulière entre les besoins d'heures de formation engendrés par le projet et les ressources disponibles en enseignants-chercheurs, en particulier en gestion, comme par exemple, la LP *Technico-commercial* et la LP *Métiers de la qualité*.

De plus, l'offre de formation du champ DEG peut prendre appui sur un environnement recherche interne favorable au déploiement d'une formation à et par la recherche, de qualité. Cet environnement favorable devrait contribuer à renforcer l'appui à la recherche dans divers masters et permettre ainsi de s'inscrire dans la démarche de l'établissement visant à mobiliser le potentiel de recherche dans la perspective souhaitée d'accroissement de la visibilité internationale, voire de différenciation des formations d'économie avec celles de la gestion.

Pour la plupart des formations, la volonté de développer des outils du management de la qualité est affichée dans le projet, notamment par la mise en place effective des conseils de perfectionnement qui devraient jouer pleinement leur rôle. La généralisation de ces dispositifs à l'ensemble des formations pourra constituer un point d'appui important pour l'amélioration progressive de l'offre de formation et une prise en compte des besoins professionnels, ce dont les porteurs de formations ont pris conscience. Il conviendra ainsi de se donner les moyens de concrétiser l'ouverture à l'international et la professionnalisation des formations. En ce sens, il serait utile de poursuivre le développement de l'alternance sous contrat qui pourrait s'opérer tout particulièrement en master, bien que le caractère professionnalisant soit dans l'ensemble de qualité, et que l'effort consenti pour l'ouverture à la formation continue soit déjà notable dans certaines formations.

## Champ Santé

Le champ *Santé* se caractérise par une grande diversité des filières, abordant les domaines de la santé, son ingénierie, son management ou le sport. Ces filières constituent un ensemble cohérent, attractif et ouvert aux besoins socioprofessionnels du territoire.

La prise en compte des recommandations du Hcéres lors de l'évaluation du bilan se manifeste par des actions concrètes pour huit formations (licences *Sciences pour la santé*, *Sciences sanitaires et sociales*; LP *Métiers de la santé : technologies*; masters *Biologie-santé*, *Ingénierie de la santé*, *Sciences du médicament et des produits de santé*, *STAPS : management du sport*; DFG et DFA *Sciences pharmaceutiques*). Ainsi, le master *Biologie-santé* a restructuré l'intégralité de son architecture pour proposer, en première année (M1), un tronc commun qui se différencie en six parcours en seconde année (M2), tout en parfaite adéquation avec les axes stratégiques de l'établissement en matière de recherche.

Soulignons toutefois que les fiches d'accréditation restent souvent trop succinctes pour que le comité soit en mesure de juger pleinement de la qualité des formations. C'est particulièrement le cas du master *Santé* et des DFG-*Sciences médicales* (SM) pour lesquels un complément d'information sera nécessaire à la formulation de l'avis d'accréditation. En particulier, pour le master *Santé*, composé du seul parcours « Connective Tissue Diseases », il conviendra de justifier (i) le positionnement de ce parcours dans l'offre de formation de l'établissement, (ii) les objectifs pédagogiques et la finalité professionnelle, (iii) les relations avec les milieux socio-professionnels et l'adossement recherche, (iv) le profil des étudiants attendus en M1 et M2. Pour DFG-SM, il n'a pas été apporté d'éléments concrets pour corriger le manque de lisibilité de pilotage de la formation souligné lors du bilan. Par ailleurs, les remarques relatives à l'ouverture de la formation sur les doubles cursus, sur la recherche et sur l'international, ne semblent pas avoir été prises en compte.

Le comité s'interroge également sur le devenir de la licence STAPS dans le contexte récent (mars 2019) du remplacement d'une mention unique par cinq mentions certes relatives aux STAPS mais subdivisant un contenu jusque-là plus transversal (*STAPS : activité physique adaptée-santé*; *STAPS : éducation et motricité*; *STAPS : entraînement sportif*; *STAPS : management du sport*; *STAPS : ergonomie du sport et performance sportive*).

Le renforcement de l'interdisciplinarité des formations voulue par l'établissement, se marque d'une part par des enseignements de langues mais aussi, par des initiatives plus ambitieuses proposées pour le futur contrat. On note ainsi un parcours « biomatériaux et dispositifs médicaux » dans le master *Sciences du médicament et des produits de santé*, reposant sur une convention de double diplôme avec l'école nationale supérieure des arts et industries textiles. La LP *Métiers de la santé : technologies* a, pour sa part, conçu un programme avec des majeures-mineures pour permettre une formation bi-disciplinaire. Il est cependant regrettable de ne pas disposer d'informations plus précises à ce sujet.

## Champ Sciences et technologies

De façon générale, le champ ST présente une offre de formation cohérente et fortement adossée à des laboratoires de recherche reconnus et performants. Cette offre doit être replacée dans un contexte de forte mutation. La fusion des ex-établissements, certes engagée, reste à finaliser tout comme le projet d'Université Européenne au caractère transfrontalier très marqué. Le projet proposé montre une restructuration pertinente, allant même au-delà des demandes du Hcéres, comme les regroupements ou restructurations de mentions (e.g. master *Chimie*) voire abandons (e.g. masters *Calcul haute performance, simulation*; *Information et médiation scientifique et technique* et *Mathématiques appliquées, statistiques*) ou créations de nouvelles mentions (e.g. licence *Mathématiques-Informatique*; master *Bio-informatique et omics*, master *Sciences des données*, master *Technologies interdisciplinaires pour le vivant*).

L'établissement annonce aussi une dynamique de renforcement des partenariats avec les écoles du site qui devrait se traduire à la prochaine offre de formation par des passerelles et autres mutualisations. L'offre de formation proposée se caractérise par un renforcement de l'adossement recherche concernant les formations qui présentaient précédemment une faiblesse à ce niveau. Toutefois, la formation par alternance est encore insuffisamment développée. Par ailleurs, l'enseignement en anglais reste encore trop modeste.

La participation des formations aux dispositifs de management qualité et d'évaluation des forces/faiblesses semble très disparate. Par ailleurs, le suivi des diplômés et l'analyse des enquêtes d'évaluation sont encore trop superficiels. Dans ce domaine, l'appropriation par les formations des dispositifs mis en œuvre par l'établissement tarde à opérer.

L'établissement a largement répondu aux recommandations et questions issues de l'évaluation du bilan par le Hcéres. En revanche, les réponses des formations sont très contrastées. Certaines formations n'ont apporté aucune réponse, d'autres très lacunaires quand certaines ont très largement répondu (master *Génie industriel*).

## AVIS SUR L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

La mise en place d'un établissement d'une telle envergure et aux objectifs aussi ambitieux ne peut être assurée sans un pilotage institutionnel volontariste. Les éléments fournis dans le volumineux dossier de présentation de l'offre de formation témoignent de cette volonté. Le comité apprécie le soin apporté par l'établissement pour renseigner chacune des rubriques d'intérêt. Il note cependant que si les décisions résultent du travail entre le niveau central et le niveau des composantes, la transmission entre l'établissement et les composantes semble présenter des faiblesses et la multiplicité des dispositifs obscurcit la lecture de la structuration d'ensemble. Le comité s'interroge par exemple sur l'ambiguïté du terme « composante » qui désigne indifféremment des entités au statut institutionnel différent comme facultés, unités de formation et de recherche (UFR), écoles, instituts mais aussi département. Dans la démarche en cours de restructuration du périmètre des composantes par réduction de leur nombre, il conviendra de veiller à ce que chacune ne soit pas une simple juxtaposition d'unités autonomes voire concurrentes, comme cela semble être le cas dans l'actuelle UFR « Développement social, éducation, culture, communication, information, documentation ». L'examen approfondi des modalités opérationnelles de coordination des acteurs et le renforcement de la transversalité décisionnelle et opérationnelle devraient contribuer à l'amélioration progressive de l'offre de formation.

La politique de l'établissement qui vise au développement dès le premier cycle de la bi- ou pluri- ou inter-compétence, est manifeste quoique réalisée de manière inégale, dans l'ensemble des champs. Exprimée *a minima* par une unité d'enseignement (UE) interdisciplinaire obligatoire et parfois, par des enseignements qualifiés « d'ouverture », cette dynamique nécessite une capacité de mutualisation et de coordination qui n'est pas toujours démontrée. Ainsi, le risque est de réduire des formations au schéma d'ensemble complexe, à une simple juxtaposition de savoirs, en totale contradiction avec les objectifs, voire de réduire la mutualisation à sa plus simple expression. C'est par exemple le cas dans le sous-champ *Formation de la santé* où elle se limite, pour les étudiants inscrits en DFA-SO4 et DFA-SO5, au choix d'une UE de deux crédits ECTS au sein du master *Santé*.

Ajoutons que cette orientation vertueuse, n'est pas sans problème pour les équipes pédagogiques et les étudiants, en particulier lorsque les enseignements se déroulent sur plusieurs campus ou sites géographiques. À cet égard, l'installation en cours ou prévue d'un « bureau des enseignements transversaux » sur plusieurs sites devra constituer un réel élément de solution.

Le point le plus faible, déjà évoqué dans ce rapport, est la contribution des étudiants ou diplômés dans l'ensemble du processus. Sur ce point particulier, l'établissement ne semble pas opérer un pilotage suffisamment directif pour une mise en œuvre rapide et conforme.

À la lueur de la portion congrue qui leur est attribuée dans le dossier, il apparaît que le rôle effectif des étudiants et diplômés relève plus d'une déclaration d'intention que d'une réelle détermination à les inclure dans le pilotage effectif des formations. Les mesures doivent passer non seulement par l'obligation de systématiser les conseils de perfectionnement dans l'ensemble des formations, mais aussi par celle d'inclure les étudiants et diplômés dans l'ensemble de ces conseils, y compris dans les trop nombreuses formations dont ce n'est pas la culture. Plus généralement, il conviendra de s'assurer que toutes les formations respectent les textes relatifs à ces conseils de perfectionnement. Un texte de cadrage pourrait être proposé. Elles passent aussi par l'utilisation et l'exploitation d'indicateurs contribuant à la démarche qualité revendiquée par l'établissement. En ce sens, l'évaluation des enseignements est une mesure à systématiser tout comme l'exploitation des données fournies par l'ODIF sur le suivi des étudiants.

D'une façon générale, l'évolution et la diversification des pratiques pédagogiques s'inscrivent dans les orientations stratégiques définies par l'établissement en matière d'innovation pédagogique. Celles-ci font l'objet de nombreuses mesures aussi bien institutionnelles (e.g. une direction de l'ingénierie de formation et une direction de l'innovation) qu'opérationnelles (e.g. kiosque lillois de l'innovation pédagogique) abondamment explicitées. La direction étant donnée, il revient aux formations, dont on peut constater qu'elles sont différemment armées pour la suivre, de se saisir de ces opportunités.

## LES FORMATIONS

### Champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales* :

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Arts	L	Université de Lille	Avis favorable
Études culturelles	L	Université de Lille	Avis favorable
Géographie et aménagement	L	Université de Lille	Avis favorable
Histoire	L	Université de Lille	Avis favorable
Histoire de l'art et archéologie	L	Université de Lille	Avis favorable
Humanités	L	Université de Lille	Avis favorable avec recommandation : La dynamique de développement (stages, international, imbrication des différents domaines) doit être poursuivie.
Information-communication	L	Université de Lille	Avis favorable sous condition de réexamen à mi-parcours. Le réexamen devra porter à la fois sur les conditions de fonctionnement des deux parcours comme parcours de la même mention et sur les conditions de mutualisation HISA avec la licence <i>Lettres</i> .
Langues étrangères appliquées	L	Université de Lille	Avis favorable
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	L	Université de Lille	Avis favorable
Lettres	L	Université de Lille	Avis favorable
Philosophie	L	Université de Lille	Avis favorable

Psychologie	L	Université de Lille	Avis favorable
Sciences de l'éducation et de la formation	L	Université de Lille	Avis favorable
Sciences du langage	L	Université de Lille	Avis favorable
Sciences sociales	L	Université de Lille	Avis favorable
Sociologie	L	Université de Lille	Avis favorable
Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique	LP	Université de Lille	Avis favorable
Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de la communication : chargé de communication	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers du conseil et de la formation en développement des compétences	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers du livre : documentation et bibliothèques	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers du livre : édition et commerce du livre	LP	Université de Lille	Avis favorable sous condition de réexamen à mi-parcours. La mention a été créée par autonomisation du parcours <i>Librairie</i> ouvert en 2018 dans la LP <i>Métiers du livre : documentation et bibliothèques</i> , donc non évalué dans ce cadre.

Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	LP	Université de Lille	Avis favorable sous condition de réexamen à mi-parcours. La formation, d'ouverture récente (2018), n'a pas été évaluée.
Métiers du numérique et de la formation des adultes	LP	Université de Lille	Avis favorable sous condition de réexamen à mi-parcours. Le réexamen portera sur les effectifs et l'évolution du nombre de candidatures.
Arts	M	Université de Lille	Avis favorable
Culture et communication	M	Université de Lille	Avis favorable
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	Université de Lille, Université Polytechnique Hauts de France	Avis favorable
Histoire	M	Université de Lille	Avis favorable
Histoire de l'art	M	Université de Lille	Avis favorable
Information, communication	M	Université de Lille	Avis favorable
Information, documentation	M	Université de Lille	Avis favorable
Ingénierie et transformations de la formation des adultes	M	Université de Lille	Avis favorable sous condition de réexamen à mi-parcours. Le réexamen portera sur le lien avec la mention MEEF <i>Pratique et ingénierie de la formation</i> et les collaborations avec l'ESPE.
Intervention et développement social	M	Université de Lille	Avis favorable
Langues et sociétés	M	Université de Lille	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	M	Université de Lille	Avis favorable

Lettres	M	Université de Lille	Avis favorable
Management	M	Université de Lille	Avis défavorable M2 suspendu. Le contenu ne correspond pas à l'intitulé. Il faut inclure le parcours <i>M@dos</i> dans la mention <i>Management</i> du champ DEG. Le changement d'intitulé en <i>Management public</i> pourrait être positivement examiné.
Migrations transnationales	M	Université de Lille	Avis favorable
Mondes anciens	M	Université de Lille	Avis favorable
Philosophie	M	Université de Lille	Avis favorable
Psychologie	M	Université de Lille	Avis favorable
Sciences cognitives	M	Université de Lille	Avis favorable
Sciences de l'éducation et de la formation	M	Université de Lille	Avis favorable
Sciences du langage	M	Université de Lille	Avis favorable
Sciences et cultures du visuel	M	Université de Lille	Avis favorable
Sociologie	M	Université de Lille	Avis favorable
Traduction et interprétation	M	Université de Lille	Avis favorable
Urbanisme et aménagement	M	Université de Lille	Avis favorable

**Champ Droit, économie, gestion :**

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Administration économique et sociale	L	Université de Lille	Avis favorable
Administration publique	L	Université de Lille	Avis favorable
Droit	L	Université de Lille	Avis favorable
Économie et gestion	L	Université de Lille	Avis favorable
Gestion	L	Université de Lille	Avis favorable
Science politique	L	Université de Lille	Avis favorable
Activités juridiques : contentieux et recouvrement	LP	Université de Lille	Avis favorable
Activités juridiques : métiers du droit des sociétés	LP	Université de Lille	Avis favorable avec recommandation : Il faut mettre en cohérence l'intitulé, la finalité et les contenus de cette mention.
Aménagement paysager : conception, gestion, entretien	LP	Université de Lille	Avis favorable
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	LP	Université de Lille	Avis favorable
Assurance, banque, finance : supports opérationnels	LP	Université de Lille	Avis favorable
Commerce et distribution	LP	Université de Lille	Avis favorable

Commercialisation de produits et services	LP	Université de Lille	Avis favorable
E-commerce et marketing numérique	LP	Université de Lille	Avis favorable
Gestion des achats et des approvisionnements	LP	Université de Lille	Avis favorable
Logistique et transports internationaux	LP	Université de Lille	Avis favorable
Management des transports et de la distribution	LP	Université de Lille	Avis favorable
Management et gestion des organisations	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de la GRH : assistant	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de la protection juridique des personnes vulnérables	LP	Université de Lille	Avis favorable avec recommandation : Il faut mettre en cohérence l'intitulé de la mention et le contenu de la formation (en proposant par exemple comme intitulé de mention le nom du parcours).
Métiers de la qualité	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de l'entrepreneuriat	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens	LP	Université de Lille	Avis favorable

Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers du commerce international	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers du notariat	LP	Université de Lille	Avis favorable
Sécurité des biens et des personnes	LP	Université de Lille	Avis favorable
Services à la personne	LP	Université de Lille	Avis favorable
Technico-commercial	LP	Université de Lille	Avis favorable
Administration économique et sociale	M	Université de Lille	Avis favorable
Administration publique	M	Université de Lille, Université Polytechnique Hauts de France	Avis favorable
Commerce et distribution	M	Université de Lille	Avis favorable
Comptabilité, contrôle, audit	M	Université de Lille	Avis favorable
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université de Lille	Avis favorable
Droit de la santé	M	Université de Lille	Avis favorable
Droit des affaires	M	Université de Lille	Avis favorable

Droit des contrats	M	Université de Lille Université Polytechnique Hauts de France, Université du Littoral Côte d'Opale	Avis favorable
Droit du numérique	M	Université de Lille	Avis favorable
Droit du patrimoine culturel	M	Université de Lille	Avis favorable
Droit international et droit européen	M	Université de Lille	Avis favorable
Droit notarial	M	Université de Lille	Avis favorable
Droit pénal et sciences criminelles	M	Université de Lille	Avis favorable
Droit privé	M	Université de Lille	Avis favorable
Droit public	M	Université de Lille	Avis favorable
Droit social	M	Université de Lille	Avis favorable
Économie de la santé	M	Université de Lille	Avis favorable
Économie de l'entreprise et des marchés	M	Université de Lille	Avis favorable
Économie du travail et des ressources humaines	M	Université de Lille	Avis favorable
Économie et management des entreprises	M	Université de Lille	Avis favorable

Économie et management publics	M	Université de Lille	Avis favorable
Économie internationale	M	Université de Lille	Avis favorable
Économie quantitative appliquée	M	Université de Lille	Avis favorable
Études européennes et internationales	M	Université de Lille	Avis favorable
Finance	M	Université de Lille	Avis favorable
Gestion des ressources humaines	M	Université de Lille	Avis favorable
Histoire du droit et des institutions	M	Université de Lille	Avis favorable
Innovation, entreprise et société	M	Université de Lille	Avis favorable
Management	M	Université de Lille	Avis favorable
Management de l'innovation	M	Université de Lille	Avis favorable
Management des systèmes d'information	M	Université de Lille	Avis favorable
Management et administration des entreprises	M	Université de Lille	Avis favorable
Management et commerce international	M	Université de Lille	Avis favorable

Marketing, vente	M	Université de Lille	Avis favorable
Monnaie, banque, finance, assurance	M	Université de Lille	Avis favorable
Science politique	M	Université de Lille	Avis favorable

### Champ Santé :

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	L	Université de Lille	Avis favorable Le passage aux quatre mentions ( <i>Activité physique adaptée et santé ; Éducation et motricité ; Entraînement et optimisation de la performance sportive ; Management du sport</i> ) est aussi une option positivement envisageable.
Sciences pour la santé	L	Université de Lille	Avis favorable
Sciences sanitaires et sociales	L	Université de Lille	Avis favorable
Diplôme de formation générale (DFG) en sciences odontologiques (SO)	Grade L	Université de Lille	Avis favorable
DFG en sciences maïeutiques (SMa)	Grade L	Université de Lille	Avis favorable
DFG en sciences médicales (SM)	Grade L	Université de Lille	Avis favorable avec recommandation : Il faudrait mettre en place un conseil de perfectionnement.
DFG en sciences pharmaceutiques (SP)	Grade L	Université de Lille	Avis favorable
Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives	LP	Université de Lille	Avis favorable

Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de la forme	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de la santé : technologies	LP	Université de Lille	Avis favorable
Biologie-santé	M	Université de Lille	Avis favorable
Ingénierie de la santé	M	Université de Lille	Avis favorable
Management sectoriel	M	Université de Lille	Avis favorable
Santé	M	Université de Lille	Avis favorable avec réexamen à mi-parcours. Le réexamen portera sur l'adéquation objectifs pédagogiques, publics attendus et contenu de la formation.
Sciences du médicament et des produits de santé	M	Université de Lille	Avis favorable
STAPS : activité physique adaptée et santé	M	Université de Lille	Avis favorable
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	M	Université de Lille	Avis favorable
STAPS : management du sport	M	Université de Lille	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie (DFA)-SO	Grade M	Université de Lille	Avis favorable
DFA-SMa	Grade M	Université de Lille	Avis favorable

DFA-SM	Grade M	Université de Lille	Avis favorable
DFA-SP	Grade M	Université de Lille	Avis favorable

**Champ Sciences et technologies :**

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Chimie	L	Université de Lille	Avis favorable
Électronique, énergie électrique, automatique	L	Université de Lille	Avis favorable
Génie civil	L	Université de Lille	Avis favorable
Informatique	L	Université de Lille	Avis favorable
Mathématiques	L	Université de Lille	Avis favorable
Mathématiques - informatique	L	Université de Lille	Avis favorable
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	L	Université de Lille	Avis favorable
Mécanique	L	Université de Lille	Avis favorable
Physique	L	Université de Lille	Avis favorable
Physique, chimie	L	Université de Lille	Avis favorable

Sciences de la terre	L	Université de Lille	Avis favorable
Sciences de la vie	L	Université de Lille	Avis favorable
Sciences de la vie et de la terre	L	Université de Lille	Avis favorable
Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement	LP	Université de Lille	Avis favorable
Chimie industrielle	LP	Université de Lille	Avis favorable
Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques	LP	Université de Lille	Avis favorable
Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	LP	Université de Lille	Avis favorable
Matériaux et structures : gestion, conception et industrialisation	LP	Université de Lille Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles (ENSAIT)	Avis favorable sous condition d'un réexamen à mi-parcours concernant les effectifs, stages, taux de poursuite d'études et l'insertion professionnelle.
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de l'emballage et du conditionnement	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	LP	Université de Lille	Avis favorable sous condition d'un réexamen à mi-parcours concernant les indicateurs suivants : les taux de réussite et de poursuite d'étude, l'insertion professionnelle ainsi que le développement de l'alternance.
Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux	LP	Université de Lille	Avis favorable sous condition d'un réexamen à mi-parcours concernant les indicateurs suivants : les effectifs, les taux de poursuite d'étude, l'insertion professionnelle ainsi que le développement de l'alternance.
Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique	LP	Université de Lille	Avis favorable

Métiers de l'informatique : applications web	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	LP	Université de Lille	Avis favorable
Métiers du décisionnel et de la statistique	LP	Université de Lille	Avis favorable
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	LP	Université de Lille	Avis favorable
Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle	LP	Université de Lille	Avis favorable
Automatique et systèmes électriques	M	Université de Lille	Avis favorable
Automatique, robotique	M	Université de Lille	Avis favorable
Bio-informatique et omics	M	Université de Lille	Avis favorable
Biodiversité, écologie et évolution	M	Université de Lille	Avis favorable
Biotechnologies	M	Université de Lille	Avis favorable
Chimie	M	Université de Lille, Universités Polytechnique Hauts de France, du littoral Côte d'Opale, d'Artois, École nationale supérieure de Chimie Lille	Avis favorable

		(ENSCL), Institut Mines-Télécom (IMT) Lille-Douai, Centrale Lille, IFP School	
Chimie et sciences du vivant	M	Université de Lille	Avis favorable
Chimie physique et analytique	M	Université de Lille, IMT Lille-Douai	Avis favorable
Génie civil	M	Université de Lille, École Centrale Lille	Avis favorable
Génie industriel	M	Université de Lille	Avis favorable
Génie mécanique	M	Université de Lille, IMT Lille-Douai	Avis favorable
Géoressources, géorisques, géotechnique	M	Université de Lille	Avis favorable
Informatique	M	Université de Lille	Avis favorable
Ingénierie des systèmes communicants et des télécommunications	M	Université de Lille	Avis favorable
Mathématiques	M	Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale,	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université de Lille	Avis favorable
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	M	Université de Lille	Avis favorable
Mécanique	M	Université de Lille, École centrale Lille	Avis favorable

Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises	M	Université de Lille	Avis favorable
Nutrition et sciences des aliments	M	Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Polytechnique Hauts de France	Avis favorable
Physique fondamentale et applications	M	Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale	Avis favorable
Qualité, hygiène, sécurité	M	Université de Lille	Avis favorable
Sciences des données	M	Université de Lille	Avis favorable
Sciences de la terre et des planètes, environnement	M	Université de Lille	Avis favorable
Sciences de l'eau	M	Université de Lille	Avis favorable
Technologies interdisciplinaires pour le vivant	M	Université de Lille	Avis favorable

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Jean-Marc Geib  
HCERES  
Département des formations  
2 Rue Albert Einstein  
75013 Paris

Lille, le 6 septembre 2019

N. Réf. : JCC/LF/2019-65

Objet : réponse de l'Université de Lille aux évaluations des projets de formation par le HCERES

Monsieur le Directeur,

L'Université de Lille remercie les experts du Comité d'évaluation du HCERES pour l'évaluation de son projet de formation en vue de l'accréditation de ses diplômes ainsi que pour leur étude attentive de son dossier d'accréditation et des fiches-projets de ses formations. Elle prend bonne note des points forts et des points à améliorer qui figurent dans le rapport et dont elle tiendra compte dans le déploiement du projet de formation 2020-2024.

L'Université de Lille souhaite par ailleurs apporter des précisions à certains points soulevés dans cette évaluation concernant son offre de formation et sa politique de formation.

### **I- PRÉCISIONS SUR L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE**

L'Université de Lille a en effet procédé à une grande mise en cohérence de son offre de formation, en particulier pour les formations similaires ou proches qui étaient proposées dans les ex-établissements. Certains choix de formation ou d'organisation semblent poser question au Comité d'évaluation, pour lesquels il convient d'apporter les précisions suivantes.

#### **CHAMP ALLSHS**

#### **MENTIONS PLURIDISCIPLINAIRES, BI-DISCIPLINAIRES ET MONO-DISCIPLINAIRES DANS LES SOUS-CHAMPS HUMANITÉS ET SCIENCES SOCIALES**

Le comité d'évaluation semble soulever, pour certaines formations du champ ALLSHS, un manque de cohérence entre des mentions et parcours dont les intitulés sont similaires ou proches dans les sous-champs des Humanités et des Sciences sociales (p. 5). Il faut noter que l'Université de Lille a choisi dans ces deux sous-champs de proposer, de manière complémentaire, des mentions de licence pluridisciplinaires comme Humanités (Histoire, Lettres, Philosophie avec mineures en lettres classiques et en arts) et Sciences sociales (Economie, Histoire, Géographie, Sociologie) à côté de parcours de

formation monodisciplinaires (précités) et bi-disciplinaires (ex. Humanités et Sciences de l'information en Lettres classiques et Double licence Economie-gestion et sociologie). Cette offre riche et diversifiée est de nature à répondre au mieux aux projets personnels et professionnels des étudiants et ne crée pas de confusion dans les esprits de ces derniers.

Enfin, l'Université de Lille s'étonne de la remarque concernant le département 'Sciences de l'éducation et de la formation des adultes' (SEFA) qui n'est en aucune manière « dans une dynamique autarcique de fonctionnement » (p. 4). Les deux entités qui proposaient des formations en sciences de l'éducation dans les deux ex-établissements, à savoir les Départements SEFA et Sciences de l'Education de l'UFR DECCID, sont au contraire en cours de rapprochement au sein de l'UFR DECCID. Ils continueront de proposer une licence commune de Sciences de l'éducation et de la formation, dont le contenu est grandement mis en cohérence avec un tronc commun à tous les parcours. Ils font le choix aussi de proposer deux mentions complémentaires en master : Sciences de l'éducation et de la formation et Ingénierie et transformations de la formation des adultes. Toutes ces formations sont adossées au laboratoire commun CIREL.

#### **MASTER MANAGEMENT : DEMANDE DE MODIFICATION DE L'INTITULÉ EN « MANAGEMENT PUBLIC »**

Comme évoqué lors de la visite du Comité d'évaluation, la demande de cette mention Management dans le champ ALLSHS est liée à une co-accréditation nationale d'une formation des cadres de l'éducation nationale organisée par l'IH2EF (ex-ESENEER). La concertation nationale aboutit à une évolution de l'intitulé commun vers « Management public ». Cela permet à l'Université de Lille de retenir cet intitulé qui n'est pas porté par d'autres formations de l'établissement et d'éviter de faire co-exister deux mentions « Management » (la demande de la mention Management de DEG étant bien entendu maintenue). Par ailleurs, nous informons le comité que la mention Management public ne regroupera plus que le parcours M@DOS qui correspond à ce projet national, le parcours RHIE ayant intégré la Mention Sciences de l'éducation et de la formation.

#### **CHAMP SANTE**

#### **MENTION STAPS : DEMANDE D'ACCRÉDITATION DE 4 MENTIONS STAPS EN LIEU ET PLACE DE LA MENTION GÉNÉRIQUE**

Suite à la publication de l'arrêté de modification de la nomenclature nationale des diplômes, portant notamment sur l'intitulé de la licence STAPS, l'Université de Lille doit renoncer à son projet initial de maintenir une mention générique STAPS (qui ne figure plus dans la nomenclature nationale). L'Université de Lille proposera donc dès 2019 les quatre mentions dont elle porte les parcours, pour lesquels elle demande l'accréditation pour 2020-2024 :

- STAPS Activité physique adaptée et santé
- STAPS Education et motricité
- STAPS Entraînement et optimisation de la performance sportive
- STAPS Management du sport

## **II- PRÉCISIONS SUR LA GESTION ET LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE**

Le Comité s'interroge (p. 7) sur « l'ambiguïté du terme 'composante' qui désigne indifféremment des entités au statut institutionnel différent comme facultés, unités de formation et de recherche (UFR), écoles, instituts mais aussi départements ».

Dans le dossier d'accréditation, le terme « composante » est employé dans son sens strict relevant du Code de l'éducation, pour désigner les entités (qui peuvent en effet être des UFR, des écoles ou des instituts) figurant dans les statuts de l'Université et revêtant un caractère juridique. Certaines de ses composantes s'intitulent UFR (ex. DECCID), d'autres Faculté (ex. Médecine, FSJPS, Humanités), Institut (IAE, CFMI) ou école (Polytech) et l'une d'elles porte en effet le nom de Département (SEFA). Il faut préciser par ailleurs que l'Université de Lille met actuellement en œuvre un plan de restructuration des composantes qui devrait amener leur nombre à une dizaine, en vue de l'intégration de l'établissement-cible expérimental en 2022. Cette nouvelle organisation devrait grandement améliorer les méthodes de travail entre le central et les composantes ainsi que la cohérence de l'organisation institutionnelle de l'établissement.

Espérant avoir apporté un éclairage utile par ces précisions, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Jean-Christophe Camart  
Président de l'Université de Lille



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

